



COMMUNIQUÉ AUX CHEMINOTS

Montreuil, le 08 décembre 2021

DES CHEMINOTS RETRAITÉS FORTEMENT MOBILISÉS LE 02 DÉCEMBRE 2021 !

Un millier d'entre eux, rejoints par des actifs, se sont rassemblés devant le siège de la Direction SNCF pour exiger une revalorisation des pensions et le maintien des droits sociaux... une délégation CGT a été reçue (voir ci-contre).

Ils ont rejoint par la suite la manifestation nationale des retraités à Paris, une initiative de la CGT et de 8 autres organisations sur la défense du pouvoir d'achat et l'accès à la santé.

Rassemblement à St Denis

Une délégation de l'UFR Cheminots a été reçue par la direction RH du GPU au cours de laquelle 3 points ont été abordés :

- **La revalorisation des pensions :**

La CGT a fait le lien entre l'absence d'augmentation générale des salaires chez les actifs (dégradant de fait le montant de la pension au moment du départ) et la très faible augmentation des pensions (+0,4% en 2021) pour une inflation (indice officiel) à 2,6%.

Elle a également rappelé que moins de 20% des pensions de réversion étaient soumises au taux plein de la CSG, démontrant ainsi la faiblesse du montant des pensions de réversion.

La direction a dégagé en touche soulignant que ces questions n'étaient pas de sa responsabilité.

- **Les facilités de circulation :**

La délégation CGT est revenue à nouveau sur les difficultés en tous genres que rencontraient les retraités et les ayants droit pour utiliser leurs facilités de circulation : restrictions de vente aux guichets, fin de la distribution des contre-marques pour le Transilien, délais d'attente au téléphone, complexité du site internet...

Comme si cela ne suffisait pas, la CGT a dénoncé la démarche de dématérialisation des facilités de circulation que la direction souhaite appliquer pour les ayants droit des retraités durant l'année 2022... annonçant la fin de la carte de circulation « papier » au 31 décembre 2022 et celle des fichiers voyages au 31 décembre 2023.

Devant les arguments de notre délégation, la direction a annoncé des mesures d'accompagnement pour la dématérialisation (support papier envoyé à tous, permanence téléphonique, site internet de l'agence famille), noté la question des contre-marques et annoncé une mesure générale pour faciliter l'accès à la 1^{ère} classe des ADC bénéficiant de ce droit et titulaires d'un pass 2^e classe.

Quant à la fiscalisation des facilités de circulation, la direction a reconnu, à demi-mot, que cette question sera à un moment ou un autre « sur la table » des discussions dans le GPU.



- **L'accès aux cabinets médicaux**

Devant la crise sanitaire que traverse le pays et la difficulté pour tous les assurés sociaux de désigner un médecin référent (permettant le remboursement des soins aux tarifs conventionnés !), la délégation CGT a rappelé ses revendications sur l'accès de tous les retraités et ayants droit aux cabinets médicaux SNCF.

Le responsable de la médecine de soins SNCF a reconnu les difficultés pour les retraités de pouvoir avoir accès aux soins (pénurie de médecins...) mais a affirmé que les cabinets médicaux SNCF « ... n'étaient pas dimensionnés pour accueillir les retraités et leur famille ».

Manifestation nationale des retraités

25 000 retraités, dont 2500 cheminots auxquels s'étaient joints des actifs, ont fait face dans la rue au mépris du gouvernement en portant haut et fort leurs revendications :

- ✓ L'augmentation des pensions : plus d'un million de retraités sous le seuil de pauvreté et 5 millions qui disposent de moins de 1000€ de pension par mois !
- ✓ Une amélioration des conditions d'accès aux soins et une meilleure prise en charge des dépenses ;
- ✓ La prise en charge de la perte d'autonomie par la branche maladie de la SECU et non pas par la création d'une 5^e branche de la SECU financée par la CASA (Contribution Additionnelle de Solidarité pour l'Autonomie) ;
- ✓ Le maintien des services publics en territoires (La Poste, les transports, les hôpitaux...).

D'autres mobilisations seront nécessaires pour imposer au gouvernement ces revendications voire à les faire inscrire dans les programmes des candidats à l'élection présidentielle...

La CGT prend et prendra ses responsabilités pour de nouvelles mobilisations dès le début de l'année 2022 !

